

# BULLETIN MUNICIPAL

**JUIN 2016**

## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN**

### **REMPLACEMENT DES CONDUITES UNITAIRES PAR DES CONDUITES DISTINCES**

Comme vous le savez, en 2014 la Municipalité a entrepris d'importants travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout et a mandaté pour ce faire l'entrepreneur Pagé Construction, division de Sintra inc. Celui-ci était le plus bas soumissionnaire dans le cadre d'un appel d'offres public lancé par la Municipalité.

Suite à la réalisation de travaux de pavage à l'été 2014, une inspection des nouvelles conduites a révélé la présence d'eau dans certaines conduites des rues St-Maurice, Lavérendry et St-Hubert. Ce faisant, la Municipalité a requis la réalisation de travaux correctifs pour corriger ces bas-fonds, ce qui n'a toutefois pas permis de régler l'accumulation d'eau dans les conduites à certains endroits.

Depuis, la Municipalité recherche, de concert avec l'entrepreneur et les ingénieurs Tétra Tech mandatés pour la surveillance du chantier, différentes solutions pour corriger ces non-conformités. Plusieurs tentatives ont été effectuées auprès de l'entrepreneur afin qu'il vienne corriger les problèmes s'il y a lieu ou terminer les travaux si tout est conforme. Par contre, l'entrepreneur rejette la faute sur les ingénieurs. La municipalité a donc dû faire appel à ses avocats pour tenter de faire bouger les choses.

Lors de la dernière réunion mensuelle, le conseil a adopté une résolution afin de désigner un expert indépendant pour donner son opinion sur l'acceptation ou non de l'ensemble des travaux, sur les correctifs à apporter au besoin et sur la responsabilité des problèmes connus. L'expert sera payé à parts égales par la Municipalité et l'entrepreneur. La part de l'entrepreneur sera prise à même les retenues contractuelles. Parce que par chance notre directeur général a retenu le paiement d'une importante somme d'argent due à l'entrepreneur.

Comme d'autres travaux seront sans doute nécessaires sur les conduites enfouies, il n'est pas réaliste de faire du pavage pour l'enlever quelques semaines plus tard. D'ici là, un entretien par nivelage et pose d'abat-poussière sera fait occasionnellement.

Nous remercions la population générale, et surtout les citoyens visés par ces inconvénients, pour leur patience et leur compréhension.

Julie Trépanier  
Mairesse

**SAINT-SÉVERIN SUR FACEBOOK**

Pour toutes les informations pertinentes :  
Aimez notre page Facebook: Municipalité de St Séverin de Proulxville

**FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET DU CANADA**

Le bureau municipal sera fermé **le vendredi 24 juin 2016 et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016** à l'occasion de ces deux fêtes.

**HORAIRE D'ÉTÉ DU BUREAU MUNICIPAL**

Prenez note que nos heures d'ouvertures du **27 juin au 2 septembre 2016** seront de :

Administration: **8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00**

Travaux publics: **7h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00**

**ARROSAGE DURANT LA SAISON ESTIVALE**

Nous vous demandons de respecter le règlement quant à l'arrosage qui est permis pour les résidents du côté pair d'une rue, les jours pairs et pour les résidents du côté impair, les jours impairs et ce, de 20h00 à 22h00.

**ÉCOCENTRE (CORRECTION)**

L'écocentre **n'accepte pas** la terre et le sable.



## Disco de Filles Pour les 6-12 ans

**Vos mamans sont également les bienvenues**

*\*\*au profit du camp de jour\*\**



**Quand : 17 juin 2015**

**Heure : 19 h à 21 h**

**Prix d'entrée : 3 \$**

**Lieu : salle des loisirs**

Viens fêter la fin de l'année scolaire avec nous!

Des **gâteries et des rafraichissements** seront en vente au coût de **1\$ chacun !**

**Musique, danse, KARAOKÉ!!! et prix de présence** seront aussi au menu de la soirée!

**Important** : par souci de sécurité, un adulte devra signer à ton arrivée et à ton départ, et aucun jeu au parc ne sera permis ces heures-là pour les amis qui participent à la disco.

Merci!

L'équipe du camp de jour!



## AU REVOIR

Merci de m'avoir permis d'être le complice de votre quotidien pendant près de 20 belles années.

Ce fut d'ailleurs pour moi un immense bonheur de servir et partager tous ces bons moments.

Je conserve un excellent souvenir de cette belle communauté, aussi sympathique à mon égard.

J'ai l'appel à la retraite... Mais au plaisir de vous revoir.

Lionel Plamondon  
Maître de poste



La Municipalité de Saint-Séverin souhaite une excellente retraite à monsieur Lionel Plamondon, notre maître de poste tant apprécié, et bonne chance dans ses nouveaux projets. C'est le début d'une autre étape de vie.

## VENTE DE GARAGE

## VENTE DE GARAGE

Le 28 mai dernier a eu lieu au Centre Communautaire Robert Crête, une vente de garage au profit des Loisirs et de l'aménagement de la cour d'école.

Nous sommes très fiers de vous annoncer que l'OPP (comité d'école) a réussi à amasser près de 700,00\$ avec la vente de hot-dogs, de galettes, de jouets usagés ainsi que le moitié-moitié. Le comité des loisirs s'est vu remettre quant à lui, environ 200,00\$ pour la location des tables et la vente du moitié-moitié.

Un énorme merci à tous les bénévoles ainsi qu'à nos commanditaires, Marché Pronovost pour les hot-dogs et à Raymond Lefebvre & Fils pour les breuvages.

La gagnante du moitié-moitié, madame Isabelle Fortin de Saint-Séverin s'est mérité un montant de 90,00\$. De plus, elle a remis une partie de son gain pour l'aménagement de la cour d'école. Merci à madame Fortin.

## REMERCIEMENTS

Un gros merci à **madame Guylaine Veillette**, employée de la Caisse Desjardins de Saint-Séverin, pour le don de plantes vivaces qui serviront à embellir le terrain du Centre des Loisirs.

Stéphanie Godin, présidente Loisirs Saint-Séverin



### Treize élèves de l'école La Croisière relèvent le défi!

Le 31 mai dernier, 13 élèves de la 3e à la 6e année de l'école La Croisière de Saint-Séverin ont participé avec beaucoup d'entrain à la course de 2 km du Club Zénith dans le cadre de La série du Diable de Shawinigan.

Couronnement d'un entraînement intensif de 5 semaines pour tous ceux qui étaient intéressés à la course à pied, le défi a été mis sur pied pour encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie. Sous la supervision de madame Valérie Gagnon, technicienne en éducation spécialisée, et de madame Caroline Bordeleau, enseignante en éducation physique, les élèves s'étaient en effet engagés à courir 2 fois par semaine dans les rues de Saint-Séverin.

Très fières de l'enthousiasme suscité, les deux intervenantes espèrent avoir inculqué aux élèves le goût de maintenir de saines habitudes de vie, de se surpasser et de continuer à bouger.

Elles désirent également profiter de l'occasion pour remercier tous les parents qui se sont impliqués dans cette activité.



Et félicitations à Cédrik Dessureault, Jasmin Déry, Alexis Delisle, Florence Gauthier, Isaac Gauvin, Olivier Tremblay, Julien Lefebvre, Tobie, Lebel, Léo Mongrain, Laurie Turcotte, Angélique Veillette, Naomie Marchand et Philippe Veillette pour leur persévérance!

Mentionnons également que Félix Alain, Jérôme Alain, Thomas Chaillé, Marilyk Gervais, Jacob Lafrance et Sarabelle Sirois ont participé aux entraînements, mais n'ont pu faire la course.

Valérie Gagnon, technicienne en éducation spécialisée, école La Croisière, Tél. : 418 365-5057

Renée Jobin, coordonnatrice, Secrétariat général et Communications, Tél. 819 539-6971, poste 2340



## Coopérative Jeunesse de services Les Anges du Boulot



Il y a maintenant 11 ans que Les Anges du Boulot sont présents pour vous offrir des services d'aide pour divers petits travaux, tel que la tonte de pelouse, jardinage, gardiennage, aide à la ferme et bien plus encore et ce, à des prix très intéressants. La Coopérative de service Les Anges du Boulot est composée de jeunes adolescents dynamiques et travailleurs, âgés entre 12-17 ans, lesquels sont prêts à vous aider pour que vous puissiez passer un bel été sans vous soucier de tous vos travaux à faire. La Coopérative est très ouverte à discuter avec vous pour divers travaux que vous désirez faire cet été qu'ils soient petits ou grands.

Mais qu'est-ce que la Coopérative jeunesse de service Les Anges du Boulot ? Il s'agit d'une coopérative où des jeunes adolescents se rassemblent durant l'été pour créer et diriger leur propre entreprise. Ensemble, ils apprendront comment fonctionne une coopérative de travail en participant régulièrement à un conseil d'administration comprenant différents comités tel le comité finance, comité marketing et le comité ressource humaine. Ils apprennent à se répartir les tâches et les responsabilités qu'entraîne la gestion d'une entreprise. Grâce à la coopérative, les jeunes adolescents développeront leur sens des responsabilités, le sens du travail, le sens de l'engagement, le travail d'équipe, la communication, l'autonomie, la résolution de problèmes et bien plus encore ! En faisant appel à nos services vous leur permettrai d'acquérir de belles expériences et de nouvelles compétences.

Afin d'amasser un fonds de roulement qui nous permettra de démarrer la saison estivale, nous avons entrepris de faire, à chaque été, la collecte de canettes et de bouteilles vides. Ainsi, si vous désirez mettre vos canettes et bouteilles vides de côté pour que nous puissions passer les prendre, il nous fera un grand plaisir ! Vous n'avez qu'à nous appeler à n'importe quel moment de la semaine et nous nous déplacerons pour aller les récolter. Comme autre activité d'autofinancement, nous mettrons en place un lave-auto en début juillet au Métro de St-Tite qui correspondra également à l'ouverture officielle de la CJS.



N'hésitez pas à parler de notre projet à votre famille, amis et voisins qui auraient besoin d'aide pour effectuer leurs travaux d'été.

Vos anges seront à votre service tout au long de l'été. Si vous avez des questions sur notre projet et nos services, je me ferai un plaisir de vous répondre.

### **William Francoeur**

Animateur de la Coopérative jeunesse de services Les Anges du Boulot de St-Séverin

Téléphone : 418-507-1990

1986, place du Centre, St-Séverin (Bureau de la municipalité),  
prochainement à l'ancienne caserne de pompier.



Pour une 8<sup>e</sup> année, le projet «**La rentrée scolaire accessible pour tous**» permettra aux familles dont les enfants fréquentent une école de Mékinac, de se procurer du matériel scolaire neuf à prix compétitif, d'encourager l'achat local et d'alléger la charge financière des parents à l'occasion de la rentrée.

Les ventes se tiendront:

1. **Date : 29 juin 2016, de 14h00 à 18h00**  
**À la Salle Aubin, Sainte-Thècle**  
(au 301, rue St-Jacques, Sainte-Thècle)
2. **Date : 16 août 2016, de 14h00 à 18h00**  
**École La Providence, Saint-Tite**  
(460, rue du Couvent, Saint-Tite)
3. **Date : 18 août 2016, de 14h00 à 18h00**  
**École secondaire Paul Le Jeune, Saint-Tite**  
(405, boul. St-Joseph, Saint-Tite)

En participant à l'une ou l'autre des ventes, les familles qui ont un ou des enfants qui fréquente(nt) une école de Mékinac auront la chance de gagner les frais de scolarité pour un enfant. \*\*\*Un tirage par école institutionnelle.

**Notez bien :**

- Le paiement du matériel peut se faire uniquement en **argent comptant**.
- S.V.P. Apportez vos sacs et votre liste de matériel scolaire.
- Nous vous invitons à trier le matériel scolaire de votre enfant afin de favoriser la réutilisation et la récupération du matériel encore en bon état.

**Pour informations : 418.289.3433 (CDC Mékinac)**

## LOISIRS

### Balle-molle

Il y aura de la balle-molle pour les adolescents à tous les lundis à compter du **27 juin à 19 :30**. Dites-le à vos amis et amusez-vous tout au long de l'été! **C'est gratuit et sans aucune obligation.**

### Volleyball

À compter du **mercredi 29 juin**, il y aura du volleyball pour les adultes désirant bouger tout en ayant du plaisir. Nul besoin d'être un habitué de ce sport, on est là pour s'amuser. C'est un rendez-vous dès **19 :30** pour des parties amicales qui se poursuivront jusqu'au 17 août. **Aucune obligation et c'est gratuit!**

**Venez en grand nombre!**

**Pour informations:** Stéphanie Godin, présidente Comité des loisirs de St-Séverin





## Concours annuel des amis bénévoles de la Cité de l'énergie

### Une élève de l'école La Croisière remporte le 1er prix dans la catégorie du 2e cycle!

Le 5 mai dernier, Angélique Godin-Veillette, élève de l'école La Croisière de Saint-Séverin-de-Proulxville, a remporté le premier prix, dans la catégorie du 2e cycle, pour son dessin sur le thème *Des légendes* au concours des amis bénévoles de Cité de l'Énergie lancé à l'intention des écoles primaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Angélique a remporté un forfait d'une journée « tour de ville et croisière sur la rivière Saint-Maurice » pour toute sa classe. L'autobus rouge de la Cité de l'Énergie viendra donc chercher prochainement la classe de 3e et de 4e année de madame Julie-Annie Lefebvre et la ramènera à l'école à la fin de la journée. Angélique a également reçu un autre forfait pour sa famille lui donnant accès à toutes les attractions de la Cité de l'Énergie.

Rappelons que les élèves devaient trouver un thème d'exposition pour souligner les 20 ans de la Cité l'an prochain. Merci beaucoup à toute l'équipe de la Cité de l'Énergie ainsi qu'à la conseillère pédagogique de la Commission scolaire de l'Énergie, madame Chantal Mélançon, pour l'initiative de ce concours.



De gauche à droite, madame Julie-Anne Lefebvre, enseignante à l'école La Croisière, monsieur Régis Boily, président des Amis bénévoles de la Cité de l'énergie, Angélique, ainsi que madame Chantal Mélançon, conseillère pédagogique à la Commission scolaire de l'Énergie.

**Bravo Angélique!**

Julie-Annie Lefebvre, enseignante, école La Croisière, Tél. : 418 365-5057

Renée Jobin, coordonnatrice, Secrétariat général et Communications, Tél. 819 539-6971, poste 2340



Les automobilistes, motocyclistes et cyclistes doivent respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants à l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées avec une piste cyclable.

### Responsabilité des automobilistes :

- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt;
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre;
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps.

### Responsabilité des cyclistes :

- Respecter la signalisation routière (infractions au Code de sécurité routière applicables aux cyclistes);
- Faire vos signaux pour signaler votre intention de tourner ou d'arrêter;
- Rouler en ayant les oreilles libres d'écouteurs (bien entendre son environnement);
- Porter des vêtements clairs à la noirceur;
- Vélo muni de réflecteurs.

### La sécurité à vélo

#### Le Code de Sécurité Routière prévoit notamment que :

- Même si la voie est libre, le feu rouge et le panneau d'arrêt commandent une immobilisation complète de votre bicyclette. Vous devez attendre que le feu passe au vert avant de repartir;
- Rouler dans le sens de la circulation et à l'extrême droite de la chaussée;
- Signaler vos intentions car tout cycliste doit signaler ses intentions sur une distance suffisante de façon à être bien vu par les automobilistes.

#### Voici le code gestuel obligatoire :



Virage à gauche



Arrêt



Virage à droite

De nombreux accidents sont dus au manque de visibilité des cyclistes. C'est pourquoi le Code prévoit que toute bicyclette doit être équipée de réflecteurs, de phares et de feux la nuit.

Bien que le casque ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé et son efficacité est prouvée.

Cependant le Code vous interdit de circuler sur un trottoir et de transporter un passager à moins d'avoir un siège prévu en ce sens. Il est également interdit aux moins de 12 ans de circuler sur les routes où la vitesse permise est supérieure à 50 km/h, à moins d'être accompagné d'un adulte.

Mettez donc les chances de votre côté...  
Bonne saison !



## CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Pour une première année, notre Bibliothèque adhère au Club de lecture d'été TD, un programme de lecture gratuit destiné aux enfants de tout âge, quels que soient leurs goûts et leurs aptitudes. Il a pour thème cette année **La nature**. Outre des livres, les jeunes se verront proposer des activités et des jeux, ils pourront collectionner des autocollants, écrire des blagues, des histoires et des critiques, etc.

Le club n'est pas une activité scolaire. Les jeunes peuvent y participer à leur rythme, selon leur disponibilité pendant l'été. Les tout-petits qui ne savent pas encore lire peuvent également y adhérer.

Le camp de jour proposera à ses participants de s'inscrire au club de lecture. La bibliothèque sera ouverte à leur intention le mardi après-midi, mais le club est ouvert à tous les jeunes. Il suffit de s'inscrire pendant les heures habituelles de la bibliothèque. Nous ferons tirer plusieurs prix de participation à la fin de l'été.

## PRIX DISTINCTION

Notre Bibliothèque s'est à nouveau mérité un prix Distinction pour la qualité de sa gestion et le dynamisme de son équipe de bénévoles lors de la dernière assemblée annuelle du CRSBP Centre du Québec, Laurentides et Mauricie, tenue le 3 juin dernier. Il s'agit de notre troisième mention en autant d'années depuis la création de cette récompense.

## FACEBOOK

Suivez-nous sur la page Facebook de la Bibliothèque. Activités, photos, dernières nouveautés disponibles !

## CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET ACCÈS AUX RESSOURCES ET LIVRES NUMÉRIQUES :

<http://www.mabibliotheque.ca/>

ou encore tapez Bibliothèque de St-Séverin dans Google. Insérez l'adresse dans vos marque-pages !

## LE NEZ DANS LES LIVRES

**Voici nos dernières nouveautés disponibles à la bibliothèque :**

### ADULTES

Chevalier, Valérie. *La théorie du drap contour*  
Didierlaurent, Jean-Paul. *Le reste de leur vie*  
Eid, Jean-Paul. *La femme aux cartes postales*  
Grisham, John. *L'insoumis*.  
Irving, John. *L'avenue des mystères*  
Pion, Marylène. *Les secrétaires, T.3. Station Bonaventure*  
Poulain, Catherine. *Le grand marin*  
Renaud, Daniel. *Cellule 8002 vs Mafia : l'histoire jamais racontée*

### JEUNES

A., Alex. *Les expériences de Mini-Jean, t.1*  
Frost, Adam. *Un livre génial sur mon corps génial*  
Girard-Audet, Catherine. *La vie tout aussi compliquée de Marilou Boivin, T.1 Lou pour les intimes*  
Gravel, Élise. *Le crapaud* (Les petits dégoutants)  
Gravel, Élise. *Le pou* (Les petits dégoutants)  
Grimaud Agnès. *Papillons de l'ombre*  
Stanké, Alain. *Le renard apprivoisé*  
Villeneuve, Pierre-Yves. *Gamer. T.2, Dans l'arène*

La bibliothèque est ouverte le lundi de 18 h à 20 h et le samedi de 10 h à midi.



## ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN

Café jasette et crème glacée

Juillet 2016 à 13h15

### Mardi 5 juillet

Casse-croûte l'Oasis  
1139, Notre-Dame, Route 138, Champlain

### Jeudi 7 juillet

Casse-croûte Aux Petits Bonheurs  
411, rue du Couvent, Saint-Tite

### Mardi 12 juillet

Casse-croûte La Grondinoise  
2350, rang St-Jean, St-Maurice

### Jeudi 14 juillet

Casse-croûte Le Tournesol  
2830, Chemin St-Pierre Nord, Sainte-Thècle

### Mardi 19 juillet

Boulangerie des 4 petits cochons  
290, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-la-Pérade

### Jeudi 21 juillet

Au Jardin de Piga  
1110, rang St-Pierre, Hérouxville

### Mardi 26 juillet

Le P'tit Bonheur  
359, rue de l'Église, St-Narcisse

### Jeudi 28 juillet

Restaurant Chez Ti-Guy  
500, Route 352, St-Adelphe

**SPÉCIAL ÉTÉ : Lors des divers cafés-jasette de l'été, obtenez un breuvage ou une surprise glacée GRATUITEMENT !**

**Réservez votre place , au plaisir de vous voir!!!**

### **Pour plus d'informations et pour inscriptions:**

418-289-1390 (Ste-Thècle) / 819- 840-0457 (St-Luc-de-Vincennes)  
1-855-284-1390 (sans frais)

**Site Internet :** [www.aidantsvalleebatiscan.org](http://www.aidantsvalleebatiscan.org)

**courriel :** [info@aidantsvalleebatiscan.org](mailto:info@aidantsvalleebatiscan.org)

### **OMH DE SAINT-SÉVERIN**

Deux logements à louer au HPR pour personnes à faibles revenus et âgées de 50 ans et plus.  
Pour informations: Manon Bourassa 819-536-0985

### **VACANCES ESTIVALES**

**Du 8 juillet 2016 au 7 août 2016**, le Centre de femmes sera fermé pour les vacances. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au : (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.



## Prudence en forêt

Le mois de juin marque le début des activités estivales comme la pêche, la randonnée et le camping. La prudence est de mise si vous utilisez le feu pendant ces activités en forêt. Bon an mal an, les feux de camp sont responsables de près de 50 incendies de forêt. Pour éviter une telle situation, la SOPFEU recommande l'utilisation d'un sac à eau, disponible dans plusieurs magasins de plein air, qui permet de bien éteindre son feu de camp et d'éviter qu'il se propage à la forêt environnante. Voici quelques conseils de la SOPFEU afin de garder vos feux de camp agréables et sécuritaires :

- Tout d'abord, il faut respecter l'indice de feu émis par la SOPFEU et s'informer des interdictions de faire des feux à ciel ouvert;
- La dimension de vos feux de camps ne devrait jamais excéder 1 mètre par 1 mètre;
- Lorsque le vent est suffisamment puissant pour faire agiter les grosses branches ou lorsque l'usage d'un parapluie serait difficile, vous devriez vous abstenir de faire un feu de camp;
- Les meilleurs moyens pour s'assurer de bien éteindre les feux de camp sont de mettre de l'eau, brasser les cendres et de mettre du sable;
- Finalement, le moment le plus sécuritaire pour quitter son feu de camp est lorsqu'il est possible de toucher les cendres sans se brûler.

**Avez-vous tout en main?**

1. Préparez 2. Allumez 3. Surveillez 4. Éteignez 5. Vérifiez

1 mètre 1 mètre

**Un outil qui a tout pour plaire : le sac à eau**

Sa légèreté, sa grande capacité de contenu, sa stabilité, son format compact et sa facilité de transport et d'utilisation vous plairont à coup sûr. Vous pouvez le retrouver dans plusieurs magasins de plein air.

**En cas de perte de contrôle ou encore pour signaler un incendie :**

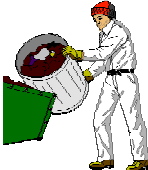
**1800 463-FEUX**

**SOPFEU**  
Société de protection  
des forêts contre le feu

Le sac à eau, est facile à transporter, peut contenir une grande quantité d'eau et très pratique. Il est disponible dans plusieurs magasins de plein air.

Félix Vandal, Technicien en prévention incendie

1<sup>er</sup> AU 31 JUILLET 2016

| dim. | lun.                                                                           | mar. | mer.                                                               | jeu.                                                                                                                                                                               | ven.                                                                                                                                               | sam.                                       |
|------|--------------------------------------------------------------------------------|------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
|      |                                                                                |      |                                                                    |                                                                                                                                                                                    | 1<br><br><b>Fête du Canada</b><br><b>Bureau municipal Fermé</b> | 2<br><b>Bibliothèque</b><br>10h00 à 12h00  |
| 3    | 4<br><b>Bibliothèque</b><br>18h00 à 20h00                                      | 5    | 6                                                                  | 7<br>                                                                                           | 8                                                                                                                                                  | 9<br><b>Bibliothèque</b><br>10h00 à 12h00  |
| 10   | 11<br><b>Bibliothèque</b><br>18h00 à 20h00<br><b>Réunion du conseil:</b> 20h00 | 12   | 13<br><b>Réunion</b><br>de la Régie des Incendies<br>Saint-Adelphe | 14<br><br> | 15                                                                                                                                                 | 16<br><b>Bibliothèque</b><br>10h00 à 12h00 |
| 17   | 18<br><b>Bibliothèque</b><br>18h00 à 20h00                                     | 19   | 20                                                                 | 21<br>                                                                                         | 22                                                                                                                                                 | 23<br><b>Bibliothèque</b><br>10h00 à 12h00 |
| 24   | 25<br><b>Bibliothèque</b><br>18h00 à 20h00                                     | 26   | 27                                                                 | 28<br><br> | 29                                                                                                                                                 | 30<br><b>Bibliothèque</b><br>10h00 à 12h00 |
| 31   |                                                                                |      |                                                                    |                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                    |                                            |